



Changement de nom ainsi que desavoeux de paternité

Par **alelosyl**, le **25/07/2012** à **23:31**

Bonjour,

j'ai un fils aujourd'hui âgé de 16 ans, il porte le nom de son pere, il a ete reconnu a la naissance.

Il n'a jamais ete en contact avec lui pour diverses raisons, il ne l'a jamais vu.

Aujourd'hui il ne veut plus porter le nom d'un geniteur qu'il ne connait pas, il voudrais porter mon nom.

Comment dois je m'y prendre pour faire ce changement ?

D'autre part ne connaissant pas son géniteur et ayant lui meme décidé de ne pas le voir , il voudrait que son géniteur n'apparaisse plus sur son etat civil, je lui ai expliqué que la demarche est difficile et surtout sans aucun retour, mais c'est son choix.

Que dois je faire?

Par **amajuris**, le **26/07/2012** à **18:31**

bjr,

vous ne pouvez pas effacer la réalité biologique ni la réalité de ce qui figure sur l'acte de naissance de votre fils.

comme son père l'a reconnu, il est son fils et porte le nom qui a été déclaré à l'état civil.

juridiquement ce n'est pas son géniteur mais c'est son père dont il héritera.

comme apparemment la paternité n'est pas contestable, la seule solution c'est que votre fils utilise un nom d'usage comme le vôtre.

cdt